Formation ALUR 42h Patrimoine et transmission

Formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, loi Hoguet et décret n° 2016-173 du 18 février 2016, parcours patrimoine et transmission, 42 heures

42 heures	FOAD	279 €	12 mois
Durée	Asynchrone	Tarif net de taxe	Accès

BLOCS DE COMPÉTENCES

M1	Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application	3 h
M2	Non-discrimination dans l'accès au logement	3 h
M3	Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires	8 h 30
M4	Successions : héritiers et dévolution	2 h
M5	Indivision et vente du bien	2 h 30
M6	Viager : mécanisme et calcul	2 h
M7	Démembrement : usufruit et nue-propriété	2 h 30
M8	Plus-value immobilière : calcul et abattements	2 h
M9	Plus-value : exonérations et cas particuliers	2 h
M10	Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage	2 h
M11	Servitudes, mitoyenneté et bornage	2 h
M12	Pathologies : fissures et humidité	2 h
M13	Pathologies : charpente, toiture et réseaux	2 h
M14	Actualité 2026	2 h
M15	Vos données, le RGPD et votre responsabilité	2 h
M16	Bail commercial : loyer, charges et cession	2 h 30
TOTAL	16 modules · 188 leçons · 27 QCM	42 h

Objectif. Maintenir et actualiser les compétences réglementaires et professionnelles exigées des titulaires d'une carte professionnelle immobilière, dans les conditions fixées par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016.

Public. Toute personne exerçant une activité relevant de la loi Hoguet : titulaire de la carte, dirigeant, directeur d'établissement, salarié, agent commercial ou mandataire. Prérequis : aucun.

Modalités. FOAD asynchrone, article D.6313-3-1 du code du travail. Vidéos, supports écrits, cas pratiques. 100 % à distance. Assistance technique et pédagogique par voie électronique.

Évaluation. Assiduité établie par les relevés de connexion horodatés, exportables. QCM à chaque module : 80 % de bonnes réponses pour passer à la suite, tentatives illimitées. QCM final de 30 questions, réussi à partir de 80 %, tentatives illimitées. Satisfaction recueillie en fin de parcours : note de 1 à 5 et commentaire libre.

Sanction. Attestation de formation nominative, délivrée à la fin du parcours après réussite du QCM final, mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation (art. 5 du décret n° 2016-173). Certificat de réalisation et relevé d'assiduité. Aucune certification ni titre professionnel n'est délivré.

Accès. Immédiat après paiement. Plateforme ouverte 12 mois, renouvelable une fois sans frais sur simple demande par e-mail à contact@alur42.fr.

Accessibilité. Référente handicap : Vanessa CHABOZ, contact@alur42.fr, 01 84 80 32 90. Toute demande d'aménagement est étudiée sous 6 jours ouvrés.

Qualité. Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Programme détaillé

Chaque module, ses objectifs, puis ses leçons et ses QCM, dans l'ordre où ils se suivent sur la plateforme. Un module se valide par son QCM ; le parcours se clôt par un QCM final de 30 questions.

Accueil · Introduction		avant le module 1
0.1	Bienvenue dans votre formation ALUR 42 heures, patrimoine et transmission	Leçon
0.2	**QCM de positionnement**	QCM, 15 questions
0.3	Comment suivre votre formation, pas à pas	Leçon

M1 · Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 18 leçons, 3 QCM
Objectifs. Situer les textes qui encadrent vos obligations déontologiques · Identifier les quatre catégories de professionnels concernés et le cas des sociétés · Mesurer les conséquences d'un manquement, du rappel à l'ordre à la sanction · Distinguer éthique et déontologie dans vos décisions quotidiennes **Méthodes.** Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
1.1	Ce que ce module valide, et ce qui apparaîtra sur votre attestation	Leçon
1.2	Déontologie et éthique : deux mots, deux régimes	Leçon
1.3	Le décret n° 2015-1090 du 28 août 2015 : d'où vient le code, comment il se lit	Leçon
1.4	Article 1er, qui est soumis au code, sociétés comprises	Leçon
1.5	Article 2, l'éthique professionnelle	Leçon
1.6	Article 3, le respect des lois et règlements	Leçon
1.7	Article 4, la compétence, et la formation continue comme devoir	Leçon
1.8	**Contrôle des connaissances · Code de déontologie**	QCM, 10 questions
1.9	Article 5, l'organisation et la gestion de l'entreprise	Leçon
1.10	Article 6, la transparence, jusqu'à la rémunération	Leçon
1.11	**Contrôle des connaissances · Le code de déontologie**	QCM, 10 questions
1.12	Article 7, la confidentialité	Leçon
1.13	Article 8, la défense des intérêts en présence et le devoir de conseil	Leçon
1.14	Article 9, le conflit d'intérêts	Leçon
1.15	Articles 10 et 11, la confraternité et le règlement des litiges	Leçon
1.16	Cas pratiques d'agence : conseil, conflit d'intérêts, rémunération	Leçon
1.17	Le manquement depuis la loi ELAN du 23 novembre 2018	Leçon
1.18	Civil, pénal, contractuel : les trois suites à ne pas confondre	Leçon
1.19	L'éthique propre au syndic et à l'administrateur de biens	Leçon
1.20	Ponctualité, première impression, tenue : l'article 2 sur le terrain	Leçon
1.21	**QCM de fin de module**	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM
Objectifs. Connaître les critères prohibés et les pratiques à risque en agence · Fixer des conditions de location conformes à la loi · Sélectionner un candidat sur des critères objectifs et traçables · Réagir face à une demande discriminatoire d'un bailleur **Méthodes.** Vidéos, cas pratiques (refus de location, loyer ciblé), QCM		
2.1	Pourquoi ce bloc a été détaché de la déontologie	Leçon
2.2	Ce qu'est juridiquement une discrimination	Leçon
2.3	Les critères prohibés et l'histoire de leur extension	Leçon
2.4	La vulnérabilité résultant de la situation économique	Leçon
2.5	L'article 1er de la loi du 6 juillet 1989 et la charge de la preuve	Leçon
2.6	Solvabilité oui, situation sociale non	Leçon
2.7	La liste limitative des pièces exigibles	Leçon
2.8	**Contrôle du bloc réglementaire**	QCM, 10 questions

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement (suite)		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM
2.9	Fixer par écrit des conditions de location objectives	Leçon
2.10	L'annonce et la qualification téléphonique	Leçon
2.11	Sélectionner et documenter le motif de refus	Leçon
2.12	La demande discriminatoire du bailleur	Leçon
2.13	Le testing comme mode de preuve	Leçon
2.14	Le bail conforme au contrat type	Leçon
2.15	Signalements et recours, qui contrôle réellement	Leçon
2.16	Cas pratiques, premier volet	Leçon
2.17	Cas pratiques, second volet	Leçon
2.18	**Contrôle final du module**	QCM, 10 questions

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires		8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM

Objectifs. Appliquer vos obligations de vigilance, y compris face à une personne politiquement exposée · Collecter et conserver les données clients conformément au RGPD · Tenir un registre des traitements et sécuriser fichiers papier et numériques · Refuser une falsification de DPE ou de dossier de solvabilité, et une mission hors compétence
Méthodes. Vidéos, cas pratiques (PEP, données locataires, falsification), QCM

3.1	Ce que ce module va corriger	Leçon
3.2	Le renvoi qui décide de tout, lire le 8° de l'article L. 561-2	Leçon
3.3	Les neuf activités de l'article 1er, et les quatre qui restent dehors	Leçon
3.4	Gestion locative et syndic, hors champ, et pourquoi on vous dit l'inverse	Leçon
3.5	La location assujettie, mandat de transaction et seuil de loyer	Leçon
3.6	Le prorata de la durée effective de location	Leçon
3.7	Cas pratique, cinq dossiers, assujetti ou pas	Leçon
3.8	**Contrôle des connaissances · Le champ de la LCB-FT**	QCM, 10 questions
3.9	L'entrée en relation d'affaires, le moment exact où la vigilance commence	Leçon
3.10	Identifier le client, personne physique et personne morale	Leçon
3.11	Le bénéficiaire effectif, le trouver et le documenter	Leçon
3.12	Connaître l'objet et la nature de la relation d'affaires	Leçon
3.13	La vigilance constante, et la mise à jour du dossier	Leçon
3.14	La conservation des documents	Leçon
3.15	**QCM de mi-parcours, le champ et les obligations de vigilance**	QCM, 10 questions
3.16	L'approche par les risques et la classification de l'agence	Leçon
3.17	Vigilance allégée, vigilance renforcée	Leçon
3.18	La personne politiquement exposée	Leçon
3.19	La déclaration de soupçon à TRACFIN	Leçon
3.20	Ce qu'on ne dit jamais au client, l'interdiction d'informer	Leçon
3.21	Cas pratique, trois soupçons, trois conduites	Leçon
3.22	Le registre des traitements et la fausse exemption des moins de deux cent cinquante salariés	Leçon
3.23	**Contrôle des connaissances · Vigilance et déclaration**	QCM, 10 questions
3.24	Les traitements réels d'une agence, listés un par un	Leçon
3.25	La base légale, traitement par traitement	Leçon
3.26	Informer les personnes, le moment, le contenu, la preuve	Leçon
3.27	Les durées de conservation, et le dossier du candidat non retenu	Leçon
3.28	Droit dur et recommandations de la CNIL, ne pas les confondre	Leçon
3.29	La sécurité, papier autant que numérique	Leçon

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires (suite)

8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM

3.30	Pièces exigibles et données conservées, la règle qui relie deux textes	Leçon
3.31	**QCM, données personnelles en agence**	QCM, 10 questions
3.32	Pourquoi la fraude documentaire vous concerne personnellement	Leçon
3.33	Le bulletin de salaire retouché	Leçon
3.34	L'avis d'imposition fabriqué	Leçon
3.35	L'attestation d'employeur inexistante, et les autres pièces	Leçon
3.36	Les vérifications possibles, et leurs limites	Leçon
3.37	Refuser la falsification quand la demande vient du client qui vous paie	Leçon
3.38	Cinq cas pratiques de fraude documentaire	Leçon
3.39	**QCM final et synthèse du module**	QCM, 10 questions

M4 · Successions : héritiers et dévolution

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

4.1	Les quatre ordres d'héritiers, et pourquoi un ordre exclut le suivant	Leçon
4.2	Le conjoint survivant face à des enfants communs : usufruit ou quart en pleine propriété	Leçon
4.3	Le conjoint survivant face à des enfants d'une autre union, et le droit au logement	Leçon
4.4	L'acte de notoriété : ce qu'il prouve, qui le demande, ce qu'il contient	Leçon
4.5	Les pièces à réunir avant un rendez-vous de découverte sur une succession	Leçon
4.6	Le rôle du notaire et le moment où l'agent peut commencer à agir	Leçon
4.7	Qui doit signer le mandat : l'indivision successorale au complet	Leçon
4.8	Cas pratique : des enfants d'un premier lit et des enfants communs, un mandat à organiser	Leçon
4.9	**QCM de fin de module : Successions : héritiers et dévolution**	QCM, 10 questions

M5 · Indivision et vente du bien

2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

5.1	Ce qu'est l'indivision et comment elle naît	Leçon
5.2	Les actes d'administration : la majorité des deux tiers	Leçon
5.3	Les actes de disposition : l'unanimité pour vendre	Leçon
5.4	Le blocage et l'autorisation judiciaire au cas par cas	Leçon
5.5	La vente sur autorisation judiciaire à la demande des deux tiers	Leçon
5.6	Le droit de préemption entre indivisaires	Leçon
5.7	Ce que l'agent vérifie avant de prendre le mandat	Leçon
5.8	Cas pratique : un indivisaire ne répond plus, organiser la sortie de blocage	Leçon
5.9	**QCM de fin de module : Indivision et vente du bien**	QCM, 10 questions

M6 · Viager : mécanisme et calcul

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

6.1	Viager occupé et viager libre : deux prix pour un même bien	Leçon
6.2	Le bouquet et la rente : comment se compose le prix	Leçon
6.3	Le droit d'usage et d'habitation du crédirentier	Leçon
6.4	Les tables et le calcul de la rente	Leçon
6.5	L'aléa : condition de validité, et la nullité pour maladie	Leçon
6.6	La clause résolutoire : pourquoi elle doit être stipulée	Leçon

M6 · Viager : mécanisme et calcul (suite)		2 h · 8 leçons, 1 QCM
6.7	La fiscalité de la rente et du bouquet	Leçon
6.8	Cas pratique : chiffrer un viager occupé et repérer les pièges du dossier	Leçon
6.9	**QCM de fin de module : Viager : mécanisme et calcul**	QCM, 10 questions

M7 · Démembrement : usufruit et nue-propriété		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
7.1	Ce que peut faire chacun : usufruitier et nu-propriétaire	Leçon
7.2	La répartition des charges : entretien contre grosses réparations	Leçon
7.3	Les travaux : qui décide, qui finance	Leçon
7.4	La vente en démembrement : ensemble ou séparément	Leçon
7.5	La réunion : les cinq causes d'extinction de l'usufruit	Leçon
7.6	Le barème fiscal de l'article 669 du CGI	Leçon
7.7	Ce que l'agent doit faire signer, et par qui	Leçon
7.8	Cas pratique : une mère usufruitière et trois enfants nus-propriétaires veulent vendre	Leçon
7.9	**QCM de fin de module : Démembrement : usufruit et nue-propriété**	QCM, 10 questions

M8 · Plus-value immobilière : calcul et abattements		2 h · 9 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
8.1	« Il me restera combien ? » : la question qui décide du mandat	Leçon
8.2	Avant de sortir la calculette : trier la cession, réunir les pièces	Leçon
8.3	Le prix de cession et ce qui s'en déduit	Leçon
8.4	Le prix d'acquisition : les frais, réels ou forfait de 7,5 %	Leçon
8.5	Les travaux : réels ou forfait de 15 %, et la condition des cinq ans	Leçon
8.6	De la plus-value brute à la plus-value nette : la formule complète	Leçon
8.7	Les deux cadences d'abattement, année par année	Leçon
8.8	La surtaxe sur les plus-values élevées	Leçon
8.9	Cas pratique : le calcul complet posé devant un vendeur	Leçon
8.10	**QCM de fin de module : Plus-value immobilière : calcul et abattements**	QCM, 10 questions

M9 · Plus-value : exonérations et cas particuliers		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
9.1	L'exonération de la résidence principale, ce que la loi exonère vraiment	Leçon
9.2	Le logement quitté avant la vente, et les quatre autres pièges	Leçon
9.3	Les autres exonérations, celles que vous nommez et celles que vous signalez	Leçon
9.4	Indivision et succession, calculer par quote-part	Leçon
9.5	Cas pratique, un bien indivis issu d'une succession	Leçon
9.6	Présenter le résultat au vendeur, le tableau net vendeur	Leçon
9.7	La déclaration et le paiement, le rôle du notaire	Leçon
9.8	Où s'arrête le conseil de l'agent, la phrase à tenir devant un vendeur	Leçon
9.9	**QCM de fin de module : Plus-value : exonérations et cas particuliers**	QCM, 10 questions

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M10 · Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

10.1	Ouverture : meublé, vide, tourisme, ce que ce module valide et ne répète pas	Leçon
10.2	Ce qui fait juridiquement un meublé, et pourquoi la fiscalité en dépend	Leçon
10.3	Le bail meublé de résidence principale : ce qu'on dit à l'investisseur	Leçon
10.4	Le bail mobilité pour l'investisseur : quand le proposer, quand l'écarter	Leçon
10.5	La frontière avec le meublé de tourisme : le critère qui tranche	Leçon
10.6	Déclaration et numéro d'enregistrement national : l'état du texte en 2026	Leçon
10.7	Changement d'usage, quotas et plafond de jours : les pouvoirs de la commune	Leçon
10.8	Cas pratique chiffré : le propriétaire de meublé de tourisme rattrapé par la règle	Leçon
10.9	**QCM de fin de module : Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage**	QCM, 10 questions

M11 · Servitudes, mitoyenneté et bornage

2 h · 13 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

11.1	Qu'est-ce qu'une servitude et comment elle naît	Leçon
11.2	Servitudes légales et servitudes conventionnelles : ce qui change pour l'agent	Leçon
11.3	Le passage et l'enclave : quand un terrain sans accès s'impose sur son voisin	Leçon
11.4	Cas pratique : le terrain devenu enclavé par la division d'un grand jardin	Leçon
11.5	Les vues et les jours : distances, hauteurs, et ce qu'un juge regarde	Leçon
11.6	Les distances de plantation : haies, arbres, et le voisin qui peut exiger l'arrachage	Leçon
11.7	Le mur mitoyen et la présomption de mitoyenneté	Leçon
11.8	**Contrôle des connaissances · Servitudes, enclave, vues et mitoyenneté**	QCM, 10 questions
11.9	Ce que la mitoyenneté oblige : entretenir, exhausser, acquérir, abandonner	Leçon
11.10	Le bornage amiable et judiciaire	Leçon
11.11	Où se trouve l'information : acte, cadastre, publicité foncière, PLU	Leçon
11.12	Ce que l'agent doit demander avant de prendre le mandat	Leçon
11.13	Le devoir de conseil face à l'acquéreur : ce qui se dit, ce qui s'écrit	Leçon
11.14	Cas pratique : le mur mitoyen découvert trois mois après la signature	Leçon
11.15	**QCM de fin de module : Servitudes, mitoyenneté et bornage**	QCM, 10 questions

M12 · Pathologies : fissures et humidité

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

12.1	Le rôle de l'agent : repérer et alerter, jamais diagnostiquer	Leçon
12.2	Lire une fissure : ouverture, orientation, tracé, localisation	Leçon
12.3	Le retrait-gonflement des argiles : le sol qui bouge sous la maison	Leçon
12.4	Tassement de fondation et désordres structurels : ce qui doit arrêter la visite	Leçon
12.5	Les remontées capillaires : l'eau qui monte du sol	Leçon
12.6	La condensation : le désordre le plus fréquent, le plus mal identifié	Leçon
12.7	L'infiltration : l'eau qui entre par un point	Leçon
12.8	Cas pratique : la visite d'un pavillon avec fissure en façade et trace au plafond	Leçon
12.9	**QCM de fin de module : Pathologies : fissures et humidité**	QCM, 10 questions

M13 · Pathologies : charpente, toiture et réseaux

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

13.1	Ce que l'agent repère sur charpente, toiture et réseaux : cadre et limites	Leçon
13.2	Insectes xylophages et termites : ce qui signale une attaque du bois	Leçon
13.3	Mérule et champignons lignivores : l'eau d'abord, le nom jamais	Leçon
13.4	Déformation et affaissement de charpente : ce qui doit arrêter la visite	Leçon
13.5	Couverture et zinguerie : ce qui se voit du sol et ce qui se voit des combles	Leçon
13.6	Installations électrique et de gaz anciennes : quinze ans, trois ans	Leçon
13.7	Plomberie et assainissement non collectif : quatre durées et un tampon dans le jardin	Leçon
13.8	Cas pratique : la maison des années soixante-dix, charpente suspecte et fosse non contrôlée	Leçon
13.9	**QCM de fin de module : Pathologies : charpente, toiture et réseaux**	QCM, 10 questions

M14 · Actualité 2026

2 h · 15 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

14.1	L'année 2026 en une page, et ce que ce module écarte	Leçon
14.2	Le décret n° 2026-310 : une obligation de formation qui n'est pas celle des 42 heures	Leçon
14.3	Cas pratique : le dossier de formation LCB-FT d'une agence de six personnes	Leçon
14.4	Le DPE en 2026 et déjà en 2027 : trois arrêtés, deux dates, un contenu qui change	Leçon
14.5	Le DPE collectif atteint les copropriétés de cinquante lots et moins	Leçon
14.6	Louer en 2026 : honoraires revalorisés, évolution encadrée, zonage actualisé	Leçon
14.7	Le nouveau contrat type de location applicable au 1er octobre 2026	Leçon
14.8	Meublés de tourisme : l'enregistrement national du 20 mai 2026	Leçon
14.9	**Contrôle des connaissances · Les changements de l'année 2026**	QCM, 10 questions
14.10	Copropriété : ce que le décret n° 2025-1292 change au quotidien	Leçon
14.11	La facturation électronique au 1er septembre 2026, le changement dont personne ne parle	Leçon
14.12	Prospection : le consentement préalable depuis le 11 août 2026	Leçon
14.13	Deux arrêts qui changent un geste : contournement d'agence et congé électronique	Leçon
14.14	Bail commercial : ce que la loi de simplification du 26 mai 2026 change	Leçon
14.15	Ce qui n'a pas changé, ce qui n'est pas venu, ce qui arrive	Leçon
14.16	La fiche de veille que vous emportez	Leçon
14.17	**QCM de fin de module : Actualité 2026**	QCM, 10 questions

M15 · Vos données, le RGPD et votre responsabilité

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

15.1	Ce qui ne sort jamais de l'agence : la liste, et le raisonnement qui la fonde	Leçon
15.2	Un outil en ligne est un traitement : base légale, sous-traitance, registre	Leçon
15.3	Informer, conserver, purger : l'historique d'un outil est une base de données	Leçon
15.4	Le devoir de conseil : un contenu généré n'exonère de rien	Leçon
15.5	La traçabilité : qui a écrit quoi, et ce qu'on garde pour le prouver	Leçon
15.6	Personnes et biens : ce qu'on ne met pas dans une image publiée	Leçon
15.7	Réagir en cas d'incident : la fuite de données passée par un outil d'IA	Leçon
15.8	Cas pratique : le dossier qui part de travers, remonter la chaîne	Leçon
15.9	**QCM de fin de module : Vos données, le RGPD et votre responsabilité**	QCM, 10 questions

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M16 · Bail commercial : loyer, charges et cession

2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

16.1	Le loyer initial et la révision triennale légale	Leçon
16.2	Le plafonnement du loyer renouvelé et les cas de déplafonnement	Leçon
16.3	Le paiement du loyer, les sommes versées en garantie et la clause résolutoire	Leçon
16.4	La répartition des charges, des travaux et des impôts depuis la loi Pinel	Leçon
16.5	L'inventaire annexe et l'état récapitulatif : les délais qui engagent le bailleur	Leçon
16.6	La cession du bail, la cession du fonds et le droit de préférence du locataire	Leçon
16.7	La destination du local et la despécialisation	Leçon
16.8	Ce que l'agent vérifie avant de commercialiser un local commercial	Leçon
16.9	**QCM de fin de module : Bail commercial : loyer, charges et cession**	QCM, 10 questions

Clôture du parcours

après le module 16

17.1	**QCM final du parcours**	QCM, 30 questions
17.2	Renouveler votre carte, pas à pas	Leçon
17.3	Votre avis sur la formation	Leçon

PRÊT À COMMENCER ?

Une question sur le contenu, le financement ou votre obligation de formation : un conseiller vous répond.

01 84 80 32 90 · contact@alur42.fr · alur42.fr

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.